

LE PETIT POLEYMORIOT

N°103 – Juillet/Août 2020



OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

8h30-12h00

Mardi

8h30-12h00

14h00-17h00

Mercredi

8h30-12h00

Jeudi

8h30-12h00

14h00-17h00

Vendredi

8h30-12h00

Samedi

9h00-12h00

Les 2e et 4e
de chaque
mois

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Cheminement piétons

Nous avons demandé, auprès des services de la Métropole, début 2020, la mise en place d'un cheminement piétons sécurisé entre la zone Mairie/Ecole et le parking du Musée.

La crise du Covid a bousculé les choses et la Métropole a mis en place, dans l'urgence, un dossier intitulé "urbanisme tactique" dédié à des opérations visant à favoriser les déplacements à pied ou à vélo.

Le service voirie a donc étudié notre requête dans ce cadre et nous propose une solution concrète qui sera mise en place très prochainement.

Compte tenu de l'étroitesse de la RD 73 sur le secteur de la Statue, peu de possibilité s'offrent à nous car il y a d'un côté la Statue Ampère avec son enrochement qui soutient le seul chemin d'accès public au tennis, de l'autre des maisons.

La seule réalisation possible consiste à créer un alternat sur une courte distance.

Afin de ne pas engager des fonds importants, une **solution provisoire** sera mise en place, avec des quilles jaunes, un passage piétons jaune, (couleur du provisoire) et des blocs plastiques rouges et blancs.

L'esthétique ne sera pas là, nous le savons, mais l'intérêt est de voir comment ce cheminement va vivre !

S'il fonctionne tel que, il sera pérennisé avec des matériaux plus adaptés à notre village et financé dans le cadre du budget voirie alloué par la Métropole

S'il peut s'améliorer, évidemment, cela sera fait.

S'il ne donne pas satisfaction et que les inconvénients sont trop importants, il sera enlevé rapidement : c'est l'intérêt du provisoire en plastique réutilisable ailleurs. Au moins nous aurons essayé de trouver une solution pour améliorer la sécurité du secteur.

Nous allons surveiller cela de près, soyez patients, compréhensifs et même si les couleurs dénotent dans notre environnement, **rappelez vous que ce n'est que provisoire, c'est un essai.**

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

La Métropole de Lyon renouvelle cet été le dispositif « Métropole vacances sportives ».

En lien avec les associations sportives du territoire, la Métropole de Lyon organise un programme d'activités sportives gratuites **du 6 juillet au 28 août** dans les parcs de Lacroix-Laval et Parilly mais pas seulement.

L'idée : permettre aux 4-18 ans de découvrir des sports variés, encadrés par des éducateurs et des éducatrices diplômés.

Toutes les activités sont gratuites et accessibles à toutes et à tous, sur inscription auprès de l'association organisatrice.

Dispositif adapté dans le respect des consignes sanitaires.

Protégeons-nous, protégeons les autres.

Les inscriptions viennent de débuter.

L'annuaire des activités est en ligne sur <http://www.grandlyon.com/vacances-sportives>.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts et que l'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants n'est pas autorisée le dimanche.

VIE ASSOCIATIVE

La bibliothèque : vous informe de sa réouverture au public à partir **du 08 juillet** les mercredis de 10h30-12h30 et les samedis de 10h00-12h30.

Toutes les règles sanitaires en vigueur seront respectées, un mail sera envoyé à tous les adhérents pour les informer du protocole mis en place.

Ouverte tous les samedis d'Août sauf le 15 /08

L'Ecole de Musique "Les Voix du Piano" vous propose:

NOUVEAU ! pour la rentrée 2020-2021 **des cours de guitare** tous les lundis acoustique et électrique, style rock, blues, hard rock, folk, variété, chanson.

A partir de 6 ans – tous âges & tous niveaux-

Etude des différentes techniques de jeu : picking, accords, effets, maîtrise du médiator, gammes, allez-retour, sweeping, tapping, bends, legato... Improvisation, composition



www.lesvoixdupiano.com

Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre 2020

Cette année les journées européennes du patrimoine ont pour thème :
" patrimoine et éducation "

La mairie, l'association Poleymieux mémoire et patrimoine , l'association la pie verte organisent à cette occasion une animation sur "l'apprentissage des techniques de la pierre sèche " .

Cela se situera près de la caborne du 21 ème siècle , **le samedi de 9H à 17H et le dimanche de 9H à 12H** avec possibilité le samedi après-midi d'une visite guidée des cabornes avec l'association "la pie verte" .

Les consignes sanitaires et physiques en vigueur à ces dates et selon les directives des autorités seront respectées .

DATES A RETENIR

SEPTEMBRE 2020

05 septembre 16h00-18h00 : Forum des associations – Salle C. Pillonel.

18 septembre : Présentation de l'association « Poleymieux, mémoire et patrimoine » - 20h30- Salle C. Pillonel.

Plus d'infos sur le prochain Petit Poleymoriot.

19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine

RUBRIQUE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une nouvelle activité professionnelle sur Poleymieux

Votre coach en forme, nutrition et bien-être. Adoptez un style de vie sain et actif !

Conseillers en nutrition, nutrition optimisée et ciblée – Produits à base de plantes
BARBATO MATHILDE, distributeur Indépendant Herbalife

Forme - Vitalité - Beauté - Energie

Contrôle de poids, remise en forme, nutrition sportive, cosmétiques, programme personnalisé.

Bilan bien-être, suivi hebdomadaire et séances de sport en ligne offerts.

Téléphone : 06.58.69.98.99 – mathildebarbato@yahoo.fr

Ouvertures du secrétariat de la mairie cet été

La Mairie sera ouverte normalement tout le mois de Juillet.

Les horaires seront les suivants en Août :

Du 16/08 au 6/09 : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin de 8h30 à 12h30 et le mardi après midi de 13h30 à 17h30.

Ouvert le jeudi 27 août de 13h30 à 17h30

La mairie sera fermée du 10 au 14 aout.

**Les Mondorines continuent à pointer le bout de leur nez,
laissons les tout l'été s'installer dans notre village !**